

**" Algérie- la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) : un pacte stratégique qui dure quarante ans"**

**"Algeria - the Sahrawi Arab Democratic Republic (SADR): a strategic pact that lasts forty years**

**Mohamed Said Mekki**

Ecole Nationale de Sciences Politique (Algerie), [saidmekki2011@yahoo.fr](mailto:saidmekki2011@yahoo.fr)

*Datede réception :06/05/2021 Date d'acceptation :13/06/2021 Date de publication :27/06/2021*

**Résumé :**

Le conflit du Sahara occidental est un exemple marquant des conflits gelés et est considéré comme le dernier cas de colonisation en Afrique entre les deux voisins de l'Algérie dans le Maghreb arabe. Le quatrième comité des Nations Unies a considéré et marqué la question comme un cas anti-colonisation.

Les efforts marocains et sa collision avec le roi d'Espagne Franco qui a accordé la terre au Maroc plutôt qu'à leurs propriétaires légitimes et à leur seul représentant légitime "Le Polisario". Cette évolution a conduit à ce que l'on a appelé «la marche rouge » vers le territoire algérien.

Par la suite, une campagne de libération a grandement contribué aux attaques réussies des combattants du POLISARIO, fait qui a poussé la partie marocaine à la table des négociations et à la création d'une mission internationale pour organiser un référendum d'autodétermination.

**Mots clés :** Sahara Occidentale, POLISARIO, Conflit gelé, MINURSO, Accord de Madrid.

**Abstract:**

The western Sahara conflict is a prominent example of frozen conflicts, and is considered as the last case of colonization in Africa between two Algeria's neighbors in the Arab Meghreb. The forth committee of the United Nations considered and marked the issue as anti-colonization case despite.

The Moroccan efforts and its collision with Spain's King Franco that granted the land to Morocco rather than their legitimate owners and their sole legitimate representative "The Polisario". This development led to what became known as 'the red demonstration' towards the Algerian territory, mainly into Tindouf province demanding Algerian President "Houari BOUMEDIENE".

Thereafter, a liberation campaign started greatly from successful attacks of the POLISARIO forces, a fact that has driven the Moroccan side to the negotiation table and the creation of an international mission to organize a referendum for self-determination.

**Keywords:** Western Sahara, POLISARIO, Frozen Conflict, MINURSO, Madrid Agreement.

---

*Auteur expéditeur :Mohamed Said Mekki*

**"On peut tromper un homme toujours, on peut tromper un peuple quelques jours, mais on ne peut pas tromper un peuple toujours"**

**Abraham Lincoln**

# Algérie- la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) : un pacte stratégique qui dure quarante ans''

---

## 1. Introduction :

L'année deux mille dix-sept, l'alliance algéro-sahraouis célébré par le " sang et feu "pour avoir résisté durant 44 ans, donne naissance à une entente stratégique de deux peuples qui ont lutté pour leur émancipation. Si le peuple algérien est d'emblée libre et souverain depuis six décennie, par contre le peuple sahraoui est encore a la recherche de son indépendance. Colonie espagnole, le Sahara Occidental annexé par le Maroc, est contestée par le Polisario un mouvement politique et armé créé en 1973 qui a revendiqué l'indépendance du territoire soutenue par l'ex-OUA et une centaine de pays dont l'Algérie pays frère et voisin. L'Algérie qui prône le principe du respect des frontières hérités des indépendances selon l'abornement(\*) (Marc Frangi et Patrick Schulz, 1995, p1) espagnole conteste le fait accompli et celle un pacte stratégique avec la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) qui ne dit pas son nom et dure avec une temporalité jamais égalé au Maghreb arabe. La crise sécuritaire et politique dans les pays du Sahel contraint l'ONU à accélérer le processus des négociations afin de favoriser une solution acceptée des deux parties.

En 1988, un référendum d'autodétermination a été prévu par le Maroc et le Polisario.(\*). En novembre 2012 ,Christopher Ross ,l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unis au Sahara Occidental, a décidé de mettre fin aux négociations infructueuses et entames des nouvelles rounds à New.York entre les belligérants et les parties concernés.

Cet essai socio-stratégique aura à étudier l'évolution des relations Algéro-Sahari et son imbrication géopolitique avec les positions des pays membres du conseil de l'ONU (Etats-Unis et France) afin de faire un diagnostic stratégique d'aide à la décision par le biais d'un scénario de prospective adéquat.

## **1) Evaluation et analyse stratégique des enjeux du dernier conflit africain :**

Par sa position géopolitique et ses potentialités qu'offre la frontière Algéro-Maroco-Mauritanienne, le conflit du Sahara occidental demeure un sujet central dans les affaires stratégiques maghrébines, il reste un lieu de crise potentiel qui peut encore déboucher sur une véritable crise régionale plus complexe. C'est le second conflit qui irrite les relations algéro-marocaines. A travers le suivi de son évolution historico-juridique, il est perçu comme un conflit de souveraineté hérité du colonialisme espagnol et un conflit stratégique (Djerrad Abdelaziz, 1987, p. 147), dans la mesure où il est utilisé dans sa dimension internationale.

En 1960, les Espagnols qui maintiennent avec peine leur autorité sur ce territoire désertique, après la découverte d'importants gisements de phosphate à Bou Craa, ont préféré s'orienter vers la création d'un petit Etat indépendant (Rapport de l'UEO, 1993, p. 16). En 1973 le mouvement de libération de La Saguia el-Hamra, et de Rio de Oro, le front Polisario est officiellement créé à Zouerate, ville de Mauritanie. En 1975, le territoire fut livré au Maroc avec une certaine complicité espagnole (Dossier Notes et documentation 1989, p. 18).

Le Front Polisario, avec le soutien de l'Algérie, réclame l'auto-détermination du peuple sahraoui. L'accord de Madrid du 14 novembre 1975 consacre le partage du Sahara occidental entre Rabat et Nouakchott. Les troupes des deux pays pénètrent aussitôt dans leurs parties respectives. La guerre éclate. La Mauritanie, vaincue et ruinée, s'en retire en 1979. Proclamée le 27 février 1976, la veille du retrait officiel de l'Espagne du territoire, la république sahraouie (R.A.S.D.) est admise comme 51ème Etat membre de l'OUA en février 1982.

Entre 1976 et 1990, elle a été reconnue par 73 Etats (Paul Balta, 1990). Par contre, ce conflit, qui apparaît à ses débuts comme une affaire de décolonisation,

## **Algérie- la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) : un pacte stratégique qui dure quarante ans''**

---

est devenu par son ampleur un conflit stratégique. Le Sahara occidental se situe dans la zone Maghrébo-sahélienne, d'une grande sensibilité, en plus des richesses minières de Bou Craa dont la capacité de production est de 10 à 15 millions de tonnes. Il se trouve à proximité de l'Atlantique et non loin de la Méditerranée ((Djerrad Abdelaziz,1987, p. 145).

L'ONU et l'ex-OUA ont recommandé au Maroc et au Front Polisario d'engager des négociations directes en vue de l'organisation d'un referendum d'autodétermination. Une force des Nations-Unies (MINURSO) a été envoyée dans la région en 1991 pour surveiller l'application du cessez-le-feu et les mouvements de troupes (Rapport de l'UEO, 1993, p. 16). Pour faciliter l'avènement de l'Union du Maghreb arabe, le 17 février 1989, l'Algérie et le Maroc ont mis de côté leurs différends. Depuis, la question du Sahara occidental est du ressort du Conseil de sécurité.

Depuis la rupture diplomatique en mars 1976 jusqu'à la fin des années soixante dix la relation entre le Maroc et l'Algérie, ainsi que leurs efforts diplomatiques et militaires sont imprégnés par leurs engagements dans le conflit du Sahara.

Le début des années 1980 a été entamé par l'échange de messages ; ainsi, le 1er novembre 1980 entre le Roi Hassan II et le président algérien Chadli Bendjedid, à la suite de la catastrophe d'Asnam (Algérie). Depuis, les deux pays tentent de résoudre des problèmes bilatéraux entre eux, qui n'ont rien à voir avec les engagements politiques et militaires dans l'affaire du Sahara, et qui sont restés gelés depuis le début des années soixante-dix. Ainsi, le sommet tripartite entre le Président Chadli et le Roi Hassan II, en présence du Roi de l'Arabie Saoudite, Fahd, le 4 mai 1987 à la localité frontalière d'Akid Lotfi tente de trouver une assise politique pour entamer une négociation entre les deux pays.

Après, a eu lieu le 25 mai 1987, l'échange de prisonniers sahraouis (102 soldats) et marocains (150 soldats), qui constitue le premier échange de prisonniers entre les deux pays depuis 1975 (Yara Ali, 1991, 771 pages.)

Après 12 ans de rupture, la restauration des relations diplomatiques entre les deux pays, a eu lieu le 16 mai 1988. Les deux pays ont procédé à l'ouverture, le 5 juin 1988, de 4 postes de frontière (de chaque côté) de la frontière Ahfir, Zoujbgahad (région marocaine d'Oujda) et Boukanoun et Doudj (dans la région algérienne de Maghnia) et à l'abolissement des visas entre les deux pays à partir du 1er janvier 1989 (mesure déjà en vigueur entre 1980 et 1984). Un nouveau point frontalier a été ouvert le 20 avril 1989 entre Figuig (280 kms au sud est d'Oujda) et Beni Ounif (cercle algérien de Nechar).

Si les deux pays voisins ont bien assimilé les retombées de la guerre des sables en 1963 et ont réussi de justesse un affrontement direct dans l'affaire du Sahara, les conséquences stratégiques de la guerre se manifestent dans la nature des systèmes d'armes conventionnelles et dans les élaborations des tactiques dans la guerre du Désert.

## **2. La nature de la guerre au Sahara**

En effet, la crise d'Am gala en 1977, a introduit des soldats algériens au premier plan du conflit militaire, mais après la signature d'un accord de paix le 5 août 1979 à Alger, on surmonte les risques d'un conflit généralisé. Néanmoins, la guerre du Sahara entre dans une phase plus critique, avec l'apparition au début des années 80 des systèmes d'armes les plus sophistiquées, introduits par des alliés interposés.

Les Etats-Unis fournissent les Forces Armées Royales marocaines, l'URSS et les pays socialistes arment le Polisario par l'intermédiaire de Cuba et de la Libye. La bataille change de nature pendant la phase 73-79. Le Front Polisario entreprend une série d'offensives tactiques qui lui permettent de conserver l'initiative. Face à

## **Algérie- la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) : un pacte stratégique qui dure quarante ans''**

---

la mauvaise coordination des troupes marocaines et à leurs positions fixes, le Front a su mener à bien une parfaite guerre de mouvement.

La deuxième offensive dite "Houari Boumedienne" a commencé le 1er janvier 1979 avec des attaques de grande envergure. La troisième offensive de l'armée de libération sahraouie "Le grand Maghreb", déclenchée le 13 octobre 1984 après une accalmie de deux ans, a une signification diplomatique et politique qui s'est manifestée dans la période de la mise sur pied de l'entité étatique sahraouie, le RASD (Ali Omar YARA, **GRISP-DEG**).

### **3. Portée stratégique du conflit sahraoui**

Ce conflit a pris rapidement le statut d'un observatoire stratégique où les belligérants utilisent les armes les plus sophistiquées dont dépendront les applications opérationnelles et tactiques des guerres futures (Ali Omar YARA, **GRISP-DEG**). Sur le plan militaire, les responsables américains, dans un souci de planification projective, ont trouvé dans ce conflit une occasion pour tester les dispositions logistiques qui s'inscrivent dans le concept de Rapid Deployment Force.

L'intérêt que portent les Américains au conflit de faible et moyenne intensité prouve que le type de guerre livrée par les Sahraouis, leurs systèmes de défense, les ouvrages de fortifications et la nature du conflit en font la dernière guerre du désert pendant la guerre froide. La technologie utilisée et la solution apportée au problème logistique et opérationnel non seulement réduisent le temps de bataille qui devient de plus en plus bref, mais orientent cette guerre dans le sens d'un type particulier d'engagement, à savoir la lutte contre les types de conflits non conventionnels.

Dans ce sens, les démonstrations livrées durant la deuxième guerre du Golfe démontrent que les stratèges américains ont bien observé la guerre du Sahara. Ils ont montré l'intérêt d'une couverture aérienne et la mobilité d'une guerre de mouvement (Alain Joxe, 1992, P.307).

#### **4) Les relations Algérie-Maghreb-Etats-Unis au prisme du conflit Saharien :**

Les relations entre l'Algérie et les pays maghrébins, notamment la Tunisie, le Maroc et la Libye, ont été conjecturalement conflictuels, chaque Etat accusant l'autre d'accueillir sur son territoire ou ses régions frontalières des groupes insurrectionnels. Depuis les années 80, la nouvelle orientation idéologique, politique et économique de l'Algérie a permis un certain rapprochement et une convergence sur les intérêts régionaux communs ;

Du point de vue chronologique, une tentative de création d'une communauté économique en 1964 avait abouti à un échec. Ce n'est que dans les années 80 que la réalisation d'une union politique et économique (UMA) pris forme. En 1989, l'accord de Marrakech réunira l'ensemble des pays Maghrébins dans le cadre d'une coopération régionale. Le traité de Marrakech était issu de la rencontre au Sommet à Cinq de Zéralda (10 juin 1988). Le traité garantira à chaque pays maghrébin de respecter la souveraineté nationale et le non-recours à la force pour régler des contentieux frontaliers.

Mais la politique algérienne favorable au Polisario dans le cadre du principe du droit à l'autodétermination de toute nation a été une source de blocage parfois latent et parfois manifeste de la construction de l'Union maghrébine ( Mohamed Said Mekki, 2007, P. 164)

En août 1994, l'acte terroriste mené par les groupes d'origine ou de nationalité franco-algérienne contre les touristes à Marrakech sera un bon prétexte pour le Maroc pour imposer aux Algériens l'obtention d'un visa pour entrer dans son territoire, cette décision marquera un abandon total d'un acquis important de

## **Algérie- la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) : un pacte stratégique qui dure quarante ans''**

---

l'UMA. L'enchaînement des réactions entre les deux pays frontaliers aboutira à une fermeture des frontières ;

Le conflit du Sahara occidental (précédé par la guerre des sables en 1963) a bloqué toute tentative réelle de renforcer l'UMA. Les cycles conflictuels ont complété les crises existant entre les pays voisins de la région maghrébine : crise algéro-libyenne, tuniso-libyenne, marocano-mauritanienne. A ajouter à cela, la crise récente intervenue entre l'Algérie et le Maroc suite au soutien donné par ce pays aux terroristes algériens de la région de Béchar (Le Sud marocain servant d'arrière base pour ces derniers). Il semble évident que dans l'absence de communication politique continue entre les pays maghrébins et d'une défaillance dans le contrôle sécuritaire, tout incident peut prendre une proportion complexe. L'UMA demeure un acquis vital, il lui faut trouver des espaces de coopération solidaire, de création d'un partenariat intermaghrébins sur la base d'avantages comparatifs, fondés sur une division du travail à l'échelle régionale. Reste que la résolution du conflit Sahraoui est primordiale et la pierre angulaire stratégique pour s'engager dans une construction maghrébine vitale pour la sécurité dans la zone Méditerranée-Sahel. (Mohamed Said Mekki, 2007, P. 164)

Il y va de la survie de notre région maghrébine et de l'Algérie, au vu des implications de la globalisation de l'économie mondiale. D'autres groupes ont marqué la scène internationale : l'ALENA (NAFTA) en Amérique du Nord, MERCOSUR en Amérique latine, ASEAN et SAARC en Asie, la CEFTA en Europe centrale, le Conseil de Coopération des Pays du Golfe, etc. L'Algérie, en contrôlant ses contentieux peut jouer un rôle moteur pour redynamiser l'UMA. Les pays intégrés dans les groupements régionaux ont réuni leur insertion dans l'économie mondiale ; l'UMA peut s'inspirer de ces modèles car elle a le soutien

moral de l'ensemble des peuples et les sociétés civiles de l'espace maghrébin. Mais les positions controversées de la France et des E.U ont démontrés des perceptions stratégiques différenciés vis à vis du conflit du Sahara Occidental, dont on va étaler dans cette étude pour les mieux comprendre.

### **5) La France et la théorie du "conflit gelé" :**

Alors que l'indépendance de l'Algérie a mis fin au concept colonialiste "la France de Dunkerque à Tamanrasset".

Les Think Tank de la France postcoloniale, excelle dans la production de la nouvelle littérature et en prospective stratégique territoriale pour se mettre en diapason avec l'empire globale, et faire volte-face au héritage gaulliste, on mis en exergue la notion de " conflit gelé".

Le terme de "conflit gelé " a surtout été utilisé durant la guerre froide, pour faire référence à certains conflits de l'espace postsoviétique, quand les deux superpuissances se font des guerres par procuration et répondre ainsi à des conflits non-résolues liés au litige juridique des tracés des frontières : c'est le cas dans les anciennes territoires colonisés (Sahara Occidental, Chypre, et Palestine). Sa réappropriation sur la scène médiatique et dans le milieu académique des études stratégiques après l'arrêt des pourparlers de Manhasset au E.U entre la délégation sahraouie et la délégation marocaine n'est pas innocente. Cette situation inédite pour le dernier conflit sur le continent africain à savoir le conflit sahraoui, s'est accompagnée d'une réactivation des controverses épistémologiques quand a son utilisation :

- Certes l'existence d'une impasse juridique et diplomatique n'implique pas la cristallisation des processus sociopolitiques qui alimentent le gel du conflit ou peuvent amener à l'éclatement d'une pathologie nouvelle.

## **Algérie- la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) : un pacte stratégique qui dure quarante ans''**

---

-L'emploi du concept semble en tout cas, un mode opératoire afin de déplacer le regard pour le détourner de la question du "gel du processus de négociation" plus concret et plus pertinent.

- L'utilisation des concepts de conflit froid, ou de conflit en panne, lui a donc souvent été préférée.

Mais la France qui est dans une position complice et encourageante vis-à-vis du Maroc dans son absence de mettre fin au blocage , démontre une volonté politique de non coopération (Jean Dufourcq, 2014 , page 1).

### **6)- L'importance d'un axe Sahara-Canaries dans la stratégie américaine :**

La doctrine stratégique américaine de l'après-guerre froide tend à intégrer des espaces régionaux autant par le biais de l'investissement que par la présence militaire.

Or les Etats-Unis souhaitent contrôler une zone d'influence s'étendant du Maroc au Pakistan, dans le cadre de sécurisation du "Grand Moyen-Orient".

En ce qui concerne la zone Maghreb-Méditerranée le modèle de l'élargissement structure d'une part un projet de rationalisation d'un marché et d'autre part une coopération militaire systématisé par les exercices en commun, l'assistance à l'encadrement et la formation et les transfert d'armes. Ce couloir stratégique prend la forme d'une représentation stratégique et qui incarne en lui un espace linéaire entre le continent américain d'un côté et l'Asie de l'autre.

De même l'Afrique maghrébine est un espace naturel de contact entre l'Afrique arabo-berbère et l'Afrique Sub-saharienne.

D'emblée l'espace Saharo-Maghrébin et la zone du sahel limitrophe ouvert le couloir Sahélo-Saharien, créant de facto un continuum stratégique de la Corne de l'Afrique de l'Est à la côte atlantique.

Pour la stratégie globale des E.U, la maîtrise d'un couloir de près de 2000km de long traversant le Sahara : il aboutit à l'Atlantique et trouve les Canaries dans son prolongement.

Cette zone quasi désertique, sans doute riche en ressources minérales et en phosphates,

est surtout valorisé sur le plan stratégique par le contrôle des voies de communication maritimes transatlantiques qu'elle permet.

Or il faut anticiper dans le domaine de la prospective stratégique et imaginer des scénarios afin de mettre fin au tête à tête Washington-Rabat, la RASD doit s'ouvrir sur le monde occidental et bien sûr au E.U : elle doit attirer l'attention des américains sur le lien de causalité des trafics illicites et surtout l'acheminement des drogues vers l'Europe et dont l'axe El Ayoun occupé-les Canaries est très signalé.

La RASD par le biais de sa diplomatie doit contribuer à démasquer les vrais acteurs qui tirent profit des flux migratoires, de la traite humaine et des transferts d'armements et des trafiques de drogues. Ces pratiques malveillantes qui remontent au temps anciennes.

### **Conclusion :**

L'intangibilité des frontières avait été un des principes fondateurs de l'ex-OUA dans les années soixante, après la période coloniale. Depuis la fin de la guerre froide, l'ancien ordre se déconstruit et les puissances anciennes se relativisent et font des efforts accrus afin de maintenir les règles du jeu internationales à l'ère de l'empire sans tête qui maintien un ordre d'hégémon global.

Dans l'espace Euro- Maghrébin on partage une histoire commune, que la géographie humaine, et les relations socio-économiques rapproche et doivent répondre aux attentes de peuples qui aspirent à une prospérité partagée.

## **Algérie- la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) : un pacte stratégique qui dure quarante ans''**

---

Le peuple Saharien ne sort pas du los, et réclame son désir de s'émanciper après un siècle de souffrance sous une série d'occupant : français, espagnole et marocain.

L'ancien ministre espagnole des affaires étrangères, M. Angel Moratinos a vu juste quand, il évoque la question du Sahara Occidental : " Si ce contentieux venait à être résolu, la question du Sahel serait réglée elle aussi". La question du Sahara Occidentale, enlisée depuis 40 ans, est suivie par le Quartet (Etats-Unis, Russie, ONU et U.E) (Diplomatie, 2010, P.11).

Les reports successifs du référendum initialement prévu, ne sont pas du gout du peuple sahraoui qui par le biais de son représentant légitime le Polisario dénonce le double standard des puissances qui ont fait aboutir la sécession du Soudan du Sud rattaché à un pays souverain et non à l'application du droit des peuples à disposer d'eux même par le processus de décolonisation de" dernière colonie d'Afrique".

Rapidement, la Mauritanie, convaincue par le Front Polisario, abandonne ses ambitions sur les territoires du Sahara Occidental.

Le conflit avec la Mauritanie s'achève ainsi par un traité de Paix le 10 août 1991 souverainement entre deux entités étatiques distinctes, la raison l'emportera quand le Maroc démunie et ruiné par l'effort de guerre se soumettra à la légalité internationale. Dans cette antécédent juridique avec la Mauritanie, la RASD a déposé les jalons d'un processus inéluctable qui mènera le jour J vers l'émancipation des peuples du Maghreb.

Le Maroc qui a fait une concession de taille et à céder en reformulant temporairement ses ambitions pour accepter de discuter une autonomie du Sahara Occidental, sous contrôle marocain, peut faire un grand pas afin de répondre aux attentes du peuple sahraoui a exercer son droit inaliénable a l'autodétermination.

## Bibliographie

1. Balta, Paul, (1990), **Conflits larvés et guerres ouvertes**, conférence auprès du groupe Méditerranée, FEDN, Miméo, Paris.
2. DJERRAD, Abdelaziz, (1987), **Dualité du monde arabe**, ENAP, OPU, Alger.
3. DUFOURCQ, Jean, (2014), **"Interroger la notion de conflit gelé"**, Mémio, document de l'IRESM.
4. Fleury, Jean, (2013), "**La France en guerre au Mali : Les combats d'AQMI et la révolte des Touareg**", éditions Jean Picollec, 4 T. Paris
5. Joxe, Alain, (1992), **l'Amérique mercenaire**, éditions Stock, Paris.
6. Mekki Mohamed Said, (2007), "**La Stratégie d'hégémonie des Etats-Unis en Méditerranée et la posture socio-stratégique de l'Algérie**" Thèse de Doctorat présenté à l'EHESS/Paris.
7. Yara Ali Omar, (1991), La Question sahraouie et la mutation stratégique du Maghreb, Thèse de Doctorat en Sciences Politique, Paris-X, Nanterre, 771 pages.
8. Yara Ali Omar GRISP-DEG, "Processus d'insertion stratégique des E.U dans le monde arabe ; application opérationnelle au Magherb" Rapport GRISP-DEG.
9. La sécurité en Méditerranée, document de l'UEO, 1993, p. 16.
10. Dossier Notes et documentation, GRIP, Sept-Oct. 1989, p. 18.
11. "Diplomatie", N°47 Novembre -Décembre 2010, page 11.